



# ECHO MUNICIPAL

Nouveau

mars 2020

Pandémie Covid-19, visitez les sites internet des gouvernements du Québec et du Canada. Les services municipaux demeurent ouverts et en service jusqu'à présent, surveillez le site internet de la municipalité afin de rester informé des changements s'il y a lieu. Merci de votre collaboration.

Le premier versement pour les taxes 2020 était dû pour le mercredi 11 mars 2020, Merci pour tous les paiements reçus. Pour les versements en retard, les faire rapidement afin d'éviter des frais d'intérêts et des pénalités. Le deuxième versement sera payable le 10 juin 2020 et le troisième le 9 septembre 2020.

En cas de difficultés financières temporaires, une entente de paiement écrite permet d'éviter le processus de vente pour taxes impayés pour les comptes de taxes impayés depuis plus d'un an. Veuillez communiquer avec le Trésorier.

À la suite de plaintes et pour donner suite à l'adoption de la résolution 2002-13, prendre note qu'une inspection de toutes les immeubles, terrains, bâtiments, résidences sera effectuée au printemps afin de vérifier le respect du règlement sur la qualité de vie, des constats d'infractions et des amendes pourront émettre aux contrevenants sans autres avis. La collecte des objets volumineux s'effectuera le mardi 26 mai 2020.

## Principales résolutions mars 2020

Le choix des résolutions est à la discrétion du secrétaire.

### **Dépôt des États financiers au 31 décembre 2019**

Monsieur Martin Lefrançois de la firme Mallette de Matane présente et dépose les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

#### **RÉSOLUTION 2003-02**

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** et unanimement résolu d'adopter le dépôt des états financiers pour la période terminée le 31 décembre 2019 tel que présenté par Monsieur Lefrançois, avec des revenus de 937 442\$ et un excédent de fonctionnement d'exercice de 40 368\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019. **Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **Adoption des comptes payés février 2020**

#### **RÉSOLUTION 2003-04**

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer pour le mois de février 2020 pour un total des comptes incompressibles de 33 554.91\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 69.05\$, les salaires nets des employés de 15 327.24\$, les traitements nets des élus (es) de 1 535.77\$, les remboursements des prêts de 2 360.89\$, la facture de la collecte et le transport des matières résiduelles et de recyclage au montant de 4885.45\$, le paiement des services publics 397.97\$, les remboursements des déductions à la source de janvier au montant de 8 978.54 et un montant de 112 899.66\$ des comptes compressibles pour un montant total de 146 454.57\$ pour le mois de février 2020.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **Adoption Règlement 325-2020 sur le traitement des Élus (es)**

#### **RÉSOLUTION 2003-05**

Considérant qu'un avis de motion est déposé et présenté par Madame Andrée Blouin pour le projet de règlement 325-2020 sur le traitement des élus (es);

Considérant que la présentation du projet de règlement 325-2020 sur le traitement des Élus (es) est faite par madame Andrée Blouin;

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu d'adopter le Règlement 325-2020 sur le traitement de l'Élus (es). **Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **Renouvellement Inspecteur en Bâtiment pour 2020**

#### **RÉSOLUTION 2003-06**

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** et unanimement résolu de renouveler l'entente de service de l'inspecteur en Bâtiment, Monsieur Louis-Pascal Laforest sur la même base de l'entente en vigueur avec une rémunération augmentée à 33.00\$/ l'heure soit une augmentation de \$1.48 pour l'année 2020.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **Nouvelle réglementation chiens dangereux**

#### **RÉSOLUTION 2003-07**

Considérant, que le règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens le 3 mars 2020 par le Gouvernement du Québec;

Considérant, l'obligation de désigner par résolution une personne chargée de son application :

Considérant que cette personne est autorisée par résolution d'émettre des constats d'infractions;

Considérant l'obligation de tenir un registre pour les enregistrements de chiens et de le maintenir à jour;

Considérant que le Règlement prévoit un formulaire d'enregistrement à signer par les propriétaires ou gardiens

Considérant, l'obligation d'informer la population de l'entrée en vigueur de nouvelles normes prévues au Règlement provincial concernant tous les chiens et l'obligation d'enregistrer leur chien auprès de la

municipalité et/ou de mettre à jour les informations concernant leur chien.

**Prochaine séance ordinaire**  
**MARDI, le 14 avril 2020 à 19h30**

**André Marcil, directeur général, secrétaire Trésorier**  
**Municipalité de Saint-Léandre (418) 737-4973**

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu de nommer monsieur André Marcil, la personne chargée de son application et la personne autorisée à émettre des constats d'infraction.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**Dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle.**

Monsieur André Marcil, directeur général secrétaire trésorier, fait lecture du rapport annuel sur l'application du règlement de la gestion contractuelle pour l'année 2019

**RÉSOLUTION 2003-08**

Il proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu de déposer le rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle pour l'année 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**Ingénieur de Tetra tech pour préparation net demande d'aide financière Réseau routier 2020**

Monsieur André Marcil, informe les personnes qui assistent la séance ordinaire du besoin d'obtenir l'assistance de la Firme d'ingénierie Tetra Tech pour la demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale.

**RÉSOLUTION 2003-09**

Considérant, qu'une demande d'aide financière auprès du Ministère des Transports du Québec par le Programme d'aide à la voirie local est faite pour 2020;

Considérant, l'obligation d'obtenir le support d'une firme d'ingénierie pour la réalisation du projet;

Considérant, l'offre de service reçue de Tetra Tech pour la réalisation du mandat au montant de 8 850.00\$,

Il proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'accepter l'offre de service incluant la coordination technique, le démarrage du mandat, l'analyse des intrants disponibles. La préparation et la visite des lieux par l'ingénieur et la municipalité. Le concept préliminaire et plan de localisation des travaux. L'estimation du coût des travaux et phasage des travaux. L'assistance technique pour la préparation d'une demande d'aide financière. Une rencontre et présentation à la municipalité et certains frais de dépenses. Pour un total excluant les taxes de 8 850.00\$. **Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**Soumission et coût pour refaire le site web de la municipalité**

André Marcil, informe les personnes dans la salle du conseil que le site Web de la municipalité a besoin d'une refonte et une modernisation afin de permettre l'utilisation par différents supports

**RÉSOLUTION 2003-10**

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu d'accepter l'offre de service de la firme Kaleidos afin de réaliser le site Web de la municipalité au coût de 3 917.00\$ plus taxes dans les prochains mois de 2020. **Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**Employés municipaux hiver 2019 -2020**

Monsieur Steve Castonguay tient à féliciter les employés municipaux de l'excellent travail pour le déneigement des routes, rangs, chemins de la municipalité pour l'hiver 2019 -2020.

**Système de surveillance Municipalité**

André Marcil informe les citoyens de la problématique de la sécurité et de contrôle. L'installation de caméra de surveillance est rendue nécessaire au bureau municipal, au garage nécessaire et près des sites des exploitants de Carrières Sablières de la municipalité.

**Résolution 2003-11**

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu de demander des appels d'offre pour l'achat de système de de surveillance afin et pour solutionner les différents problèmes de contrôle et de sécurité pour la municipalité de Saint-Léandre. **Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**



**Résolution 2003-07**

**SVP le retourner par courrier ou courriel seulement**

**Registre obligatoire tous les chiens**

**(Remplir un coupon par chien)**

**Découper et Remettre au bureau municipal d'ici et avant le vendredi 1 mai 2020**

# Matricule du citoyen :

Nom du chien :

Race du chien

# de médaille (si déjà en possession)

Nom du propriétaire :

Signature :

Date :